



## La FTQ commente le projet de loi sur la fin de l'urgence sanitaire

**Montréal, le 16 mars 2022.** – La Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) s'interroge sur les véritables intentions du gouvernement qui d'un côté annonce la fin de l'urgence sanitaire et de l'autre se donne tous les pouvoirs d'intervention en maintenant les mesures de contraintes jusqu'au 31 décembre 2022. *« Le gouvernement parle des deux côtés de la bouche. De quoi nous parle le ministre de la Santé ? En maintenant les décrets jusqu'à la fin de l'année, même si l'urgence sanitaire n'est plus, c'est nous dire qu'il garde sous le manteau tous les pouvoirs dans ses mains. Va falloir nous expliquer ça »*, déclare le président de la FTQ, Daniel Boyer.

*« Comme si ce n'était pas suffisant, Québec maintient dans ses tiroirs l'option de poursuivre l'octroi de contrats, souvent faramineux, sans appel d'offres, jusqu'à la fin de 2022 ou pour encore cinq ans, sauf exception. Est-ce à la fin de 2022, dans cinq ans ou jamais? »*, ajoute le président de la FTQ.

De plus, dans le secteur de l'éducation, on demande un retrait immédiat des décrets reliés aux conditions de travail qui permettent à l'employeur de réaffecter le personnel à d'autres tâches ou carrément de modifier les horaires de travail. Ils ne peuvent pas prétendre que ces droits de gérance qu'ils se sont donnés sans négocier ont un effet sur la pénurie de la main-d'œuvre.

*« Autre élément qui nous inquiète grandement, en mettant fin à plusieurs mesures d'attraction et de rétention du personnel, dont les primes, le gouvernement a reconnu de fait que les conditions de travail, d'exercice d'emplois et de rémunération étaient grandement déficientes. Pour la FTQ, il est inévitable que la CAQ se magasine une vague de démotivation et de démission. Ça n'a pas de sens, il va falloir tout recommencer »*, conclut le président Daniel Boyer.

La FTQ, la plus grande centrale syndicale au Québec, représente plus de 600 000 travailleurs et travailleuses.